

Le nouveau tri, c'est parti
avec la mouette T'rieuse !

GUIDE PRATIQUE

POUR BIEN TRIER SES DÉCHETS



CORSEPT
FROSSAY
PAIMBOEUF
ST-BREVIN-LES-PINS
ST-PÈRE-EN-RETZ
ST-VIAUD

LE NOUVEAU TRI

LA COLLECTE



PORTE À PORTE



ORDURES MÉNAGÈRES

1 FOIS PAR SEMAINE



EMBALLAGES

1 FOIS TOUTES LES 2 SEMAINES

Pour connaître votre jour de ramassage, demandez votre calendrier de collecte au service Environnement ou à l'accueil de votre mairie

PAR APPORT VOLONTAIRE



VERRE
En VRAC



ORDURES MÉNAGÈRES
en SAC pour les résidences secondaires



PAPIERS
En VRAC



EMBALLAGES
en VRAC pour les résidences secondaires et les usagers ne disposant pas d'un bac jaune

INFOS PRATIQUES



Les bacs sont à **sortir la veille** du jour de collecte à **partir de 19h**, et rentrés avant la fin de la journée une fois collectés.



Pensez à **orienter la poignée des bacs vers la route**.



Les sacs et le vrac **déposés à côté** des bacs **ne sont pas collectés**.

LES CONSEILS DE LA MOUETTE T'RIEUSE



Utilisez un cabas de courses pour stocker vos emballages recyclables et les déposer en VRAC dans les points tri



Pour retrouver l'emplacement de chaque point tri, rendez-vous sur www.cc-sudestuaire.fr

BIEN TRIER

LES EMBALLAGES



En carton, en métal, en plastique,
TOUS LES EMBALLAGES se trient sur la
Communauté de Communes Sud Estuaire.



EMBALLAGES CARTONNÉS

- Briques alimentaires
- Cartonnettes

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

- Boîtes de conserve
- Barquettes aluminium, aérosols
- Capsules de cafetière
- Blisters
- Couvertures métalliques

EMBALLAGES PLASTIQUES

- Bouteilles en plastique et leur bouchon
- Bidons de produits ménagers, flacons de produits d'hygiène
- Pots et barquettes
- Films et sachets plastiques

Une seule question à se poser : « Est-ce un emballage ? »

→ **Oui** : je le trie !

Jetez vos emballages en vrac (ne pas utiliser de sac pour les emballer)

N'empoîtez pas les emballages entre eux et ne les écrasez pas totalement.

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider



BIEN TRIER

LE PAPIER



TOUS
LES PAPIERS
se trient



EN APPORT VOLONTAIRE

Localisez les points tri
les plus proches
de chez vous sur
www.cc-sudestuaire.fr



DÉCHETS TYPES

- Journaux, magazines et prospectus
- Livres et cahiers
- Papiers de bureau, lettres et enveloppes
- Annuaire et catalogues

LES CONSEILS DE LA MOUETTE T'RIEUSE



Apposez un autocollant **STOP PUB** sur votre boîte aux lettres = 30 kg de papier en moins sur une année

Pensez bien à **retirer les films plastiques** de vos journaux et magazines avant de les jeter

BIEN TRIER

LE VERRE



Localisez les points tri
les plus proches
de chez vous sur
www.cc-sudestuaire.fr

EN APPORT VOLONTAIRE



DÉCHETS TYPES

→ Pots et bocaux
en verre

→ Bouteilles
en verre

→ Flacons
en verre

LES CONSEILS DE LA MOUETTE T'RIEUSE



**Retirez les bouchons, et les couvercles
métalliques des bocaux**
(qui se recyclent dans le bac jaune)



Pensez à vos voisins, **déposez votre verre
entre 7h et 21h**



LE NOUVEAU TRI

LES DÉCHÈTERIES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
SAINT-BREVIN Zone de la Guerche Route de la gendarmerie	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 18h
	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	
FROSSAY Le Pré Macé	9h - 12h	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	9h - 12h
	FERMÉ		14h - 18h			14h - 18h
SAINT-VIAUD Zone Estuaire Sud Rue du Cap. P. Leroy	FERMÉ	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	FERMÉ	9h - 12h
		FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	14h - 18h	14h - 18h
SAINT-PÈRE ZAC du Pont Neuf	FERMÉ	FERMÉ	9h - 12h	FERMÉ	FERMÉ	9h - 12h
	14h - 18h		FERMÉ		14h - 18h	14h - 18h

Horaires valables à partir du 1^{er} avril 2019

Jours de fermeture exceptionnelle :

1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Tout venant
- Gravats
- Métaux
- Déchets verts
- Verre
- Cartons
- Papiers
- Déchets dangereux
(peinture, solvant, désherbant, huiles de vidange, huiles alimentaires...)
- Bois
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
(sauf sur Frossay)
- Mobilier
- Piles
- Ampoules, néons
- Cartouches d'encre
- Déchets d'amiante lié des particuliers
(sous conditions : pour plus d'infos, contactez le service Environnement)



LES CONSEILS DE LA MOUETTE T'RIEUSE

Pensez à séparer vos déchets avant d'aller en déchèterie, cela vous fera gagner du temps

Si vous avez un doute, demandez à l'agent d'accueil dans quelle benne va votre déchet

Si vous souhaitez vous débarrasser d'un objet encore en bon état, pensez d'abord à la **ressourcerie** (voir p.10)

Aplatissez les cartons



LES COLLECTES SPÉCIFIQUES



DASRI

Les **aiguilles ou objets perforants** utilisés par les patients en auto-traitement sont à déposer dans des **boîtes à aiguilles disponibles gratuitement** dans la plupart des pharmacies sur présentation d'une ordonnance. Une fois remplies, elles sont à **déposer dans un point de collecte agréé.**



Retrouvez le point de collecte le plus proche de chez vous sur : www.dastri.fr/nous-collectons/



MÉDICAMENTS

Non utilisés, périmés ou non, ils sont à rapporter chez votre pharmacien.



LE BON RÉFLEXE :

Les **emballages en carton** vides sont à déposer **dans le bac jaune.**
Les **notices** sont à déposer **dans les bornes papier.**

Plus d'informations sur www.cyclamed.org





LE TRI DES TEXTILES, CHAUSSURES ET DU LINGE : QUE RECYCLER ?



Grands et petits vêtements, linge de maison, chaussures, articles de maroquinerie peuvent être déposés dans les bornes du Relais ou de la Croix Rouge..



MÊME DÉCHIRÉS, ILS PEUVENT ÊTRE RECYCLÉS !

Attention toutefois, ils doivent être propres et secs - chaussures attachées par paire - dans des sacs de 50 L (ou moins) bien fermés.

Plus d'informations sur :
www.lafibredutri.fr



LE NOUVEAU TRI

QUE RESTE-T-IL DANS MA POUBELLE ?



- Mouchoirs
- Essuie-tout
- Lingettes
- Restes alimentaires

- Vaisselle cassée
- Couches
- Cartons gras...

LE NOUVEAU TRI

LE COMPOSTAGE

En une année, chaque personne produit environ **90 kg de déchets compostables soit environ 1/3 de notre poubelle !**

Autant profiter de ce fertilisant fait maison pour les potagers et plates-bandes de nos jardins.

COMMENT COMPOSTER

En mélangeant en proportions égales les déchets de ces 2 familles (dans un composteur ou en tas dans votre jardin) :

1^{ÈRE} FAMILLE

- Feuilles mortes
- Tailles de haie broyées
- Fanes de pommes de terre, de tomates
- Papier journal, essuie-tout
- Sciure de bois non traité
- Coquilles d'œufs broyées

2^{ÈME} FAMILLE

- Tontes de gazon
- Fruits et légumes
- Restes de repas d'origine végétale
- Marc de café, sachets de thé, de tisane
- Pain rassis
- Fleurs fanées



LA RESSOURCERIE

Avant de vous débarrasser d'un meuble, de vos vêtements ou tout autre objet encore en bon état, **pensez à la ressourcerie de St Brévin !**

L'Atelier du Retz Emploi permet la **récupération**, la **valorisation** et la **revente** d'objets destinés à être jetés. **Ses priorités** : la réduction des déchets, le réemploi, l'économie sociale et solidaire.


La boutique de St Brevin est ouverte à tous

Chemin des Potences
Parc d'Activité de la Guerche
44250 St Brevin les Pins

Contact :

02 40 27 69 05

<http://www.atelierduretzemploi.org>

 [AtelierRetzEmploi/](https://www.facebook.com/AtelierRetzEmploi/)

Horaires d'ouverture de la boutique :

Le mercredi de 10h à 18h

Le vendredi de 10h à 15h

Le samedi de 10h à 18h

LE TRI

UN PETIT GESTE

AUX GRANDS EFFETS !

C'est la somme de petits gestes quotidiens de chacun qui produit de grands effets **pour protéger notre environnement.**

TRIER, C'EST PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES

Les matériaux tels que l'acier, le plastique ou le verre sont fabriqués à partir de ressources naturelles. **En triant vos emballages, ils seront recyclés, économisant ainsi ces ressources.**

TRIER, C'EST ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE

Produire de nouvelles matières premières à partir d'emballages triés permet d'économiser de l'énergie. En effet, **extraire des matières premières nécessite plus d'énergie que celle utilisée lors du recyclage.** Ainsi, refondre des cannettes en aluminium nécessite 95% d'énergie en moins que d'extraire ce métal à partir du minerai.

TRIER, C'EST LIMITER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Grâce au tri et au recyclage, vous pouvez réduire les émissions de gaz à effet de serre. Quelques exemples :

- 1 tonne de bouteilles en plastique transparent recyclée = **2,29 tonnes eq. CO2 économisées.**
- 1 tonne de bouteilles de lait en plastique recyclée = **1.53 tonne eq. CO2 économisée.**
- 1 tonne d'acier recyclée = **1.78 tonne eq. CO2 économisée**

TRIER, C'EST AUSSI SOUTENIR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI LOCAL

ALORS N'HÉSITEZ PLUS, TRIEZ !!



Vous emménagez, votre famille s'agrandit, votre bac est cassé...?

**LE SERVICE ENVIRONNEMENT SE TIENT
À VOTRE DISPOSITION ET VOUS RENSEIGNE
SUR TOUTES VOS DÉMARCHES**

**DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H45 À 17H30**

SERVICE ENVIRONNEMENT

6 Boulevard Dumesnildot
44560 Paimboeuf

**A PARTIR DE L'ÉTÉ 2019,
NOUVELLE ADRESSE :**

2 Avenue Jules Ferry
44250 ST Brevin les Pins

Tél : **02 40 27 75 15**

environnement@cc-sudestuaire.fr

www.cc-sudestuaire.fr

 Facebook :
Sud Estuaire
Environnement



 MEDIAPILOTE


Sud Estuaire
communauté de communes
tissons nos horizons...